



**COMPTE RENDU CHS DI du Nord
SEANCE PLENIERE
29 MARS 2011**

Le Comité Hygiène et Sécurité du Nord s'est réuni en séance plénière ce mardi 29 mars 2011.

**DECLARATION LIMINAIRE
COMITE HYGIENE ET SECURITE DU 29 MARS 2011**

Ce CHS est l'occasion une nouvelle fois pour les représentants CGT d'exprimer le mal être et le mécontentement croissant dans nos ministères.

Nous sommes face à une dégradation sans précédent des conditions de travail dans notre département. La première cause de cet état de fait, reste les suppressions d'emplois massives. Pour la CGT il existe une corrélation objective entre destruction d'emplois et aggravation du mal-être au travail.

La CGT souhaite revenir sur la sous-utilisation des cahiers hygiène et sécurité, pierre angulaire d'expression des observations et suggestions relatives aux risques professionnels et aux conditions de travail.

De trop nombreuses fois, celui-ci reste difficile d'accès aussi bien pour les agents que pour les usagers.

L'ordre du jour de ce CHS évoque le braquage de la trésorerie de La Bassée.

D'après les chiffres de la DRFIP, plus d'un site sur deux ne serait pas équipé d'un guichet sécurisé.

De plus les conditions de travail dans ces structures laissent souvent à désirer, de trop nombreux points noirs existent encore dans notre département.

La CGT exige que les collègues et usagers soit traités équitablement sur l'ensemble du territoire départemental.

Lorsque nous regardons le document unique réalisé par les agents de la trésorerie de La Bassée, on ne peut que malheureusement constater sa portée prophétique. Sur ces questions, les salariés, en tant que spécialistes du travail, doivent être au cœur du dispositif de prévention des risques professionnels.....

Ceci nous permet de faire une transition sur l'utilisation du document unique au sein de nos ministères. Aujourd'hui, nous abordons le DUERP de la DR de Lille ainsi que celui de la Dircofi. Ce document, auquel la Cgt accorde une grande importance, reste largement sous-utilisé par notre administration et parfois galvaudé. Dans de nombreux secteurs, il a été réalisé sans les agents et révèle des conditions immobilières dégradées et une méconnaissance des risques psycho-sociaux.

Enfin, concernant l'amiante, la CGT dénonce l'attitude inacceptable de l'administration sur un dossier concernant la santé des agents.

Aussi nous exigeons:

- la mise en œuvre d'un plan global d'éradication de l'amiante (sites domaniaux et locatifs)*
- la mise en place immédiate de la signalétique dans l'attente de la réalisation d'un tel plan.*
- Le recensement des personnels exposés à l'amiante au vu des DTA et des expositions antérieures.*
- La remise de certificats de présence ou d'attestation d'exposition.*
- La mise en œuvre des dispositions de suivi professionnel et post-professionnel en cas d'exposition à l'amiante*
- L'extension aux fonctionnaires de l'ensemble des mesures de pré-retraite et d'âge limite appliquées aux salariés du privé victimes de l'amiante.*

L'administration rappelle que les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels ont vocation à vivre et à évoluer. La sous-utilisation du cahier Hygiène et Sécurité est le fait de l'administration mais aussi des agents.

Les Dossiers Techniques Amiantes devront être revus puisqu'ils ont tous plus de trois ans.

Il y a des problèmes de manque de personnel notamment de médecins de prévention et d'infirmières dans le département. Il existent des possibilités d'externalisation de ces missions.

Ordre du jour

1° Approbation du PV de la réunion du 2 novembre 2010

Approuvé

2° Compte-rendu de la visite du CHS DI à la Trésorerie de la Bassée du 21 décembre 2010 suite à un braquage qui a eu lieu le 9 décembre 2010.

Groupe de travail et CTP sur le sujet de la sécurité dans le réseau de la DRFIP Nord. Demande d'une dotation exceptionnelle de budget à la centrale.

Le Président reconnaît la recrudescence générale des braquages et notamment sur des structures moins sécurisées comme les administrations.

Ce qui remontera à la centrale ce sera une attention appelée assortie d'une demande de financement.

Sur La Bassée les travaux ont été réalisés suite au braquage.

Le Président informe le comité de l'expérience des Douanes de mise en place d'un cahier de plaintes pour les usagers.

La CGT confirme qu'en Douanes ce dispositif permet de désamorcer les conflits.

L'administration rappelle qu'en terme d'accueil dans les Services des Impôts des Particuliers, l'équipe dédiée répond aux questions simples rapidement, si c'est complexe, c'est traité par le back office.

L'accueil doit faire l'objet d'une réflexion d'ensemble. Le minutage systématique doit être exclu.

Intervention du médecin de prévention qui évoque une étude sur les conditions de travail des agents d'accueil en cours.

La CGT rappelle que les problèmes d'accueil sont créés par les réformes de structures. Il y a la pression du temps moyen de réception des contribuables, la pression de la file d'attente et du temps d'attente qui n'apparaît pas dans les statistiques. Dans la réalité, l'équipe dédiée répond à tout, sauf quand elle est parfois débordée et doit donc être aidée par le back office. C'est l'organisation mise en place par l'administration qui a créé des phénomènes d'entonnoirs. L'accueil qu'il soit physique ou téléphonique n'est pas un métier nouveau.

Pour la CGT, l'hygiène et la sécurité est quelque chose de global, il ne faut pas attendre qu'il y ait un braquage pour agir. Les registres hygiène et sécurité et le document unique de La Bassée avait été servis sur les problèmes de sécurité.

Ces outils, ne sont pas seulement là pour le chs mais aussi et d'abord pour la direction concernée. Les remarques des personnels doivent déboucher sur quelque chose.

La CGT note l'éclaircissement de la direction sur les responsabilités du décaissement; mais le fait que ce soit le chef de poste le responsable ne résout pas les problèmes concrets, le chef de poste n'est pas un super agent, la CGT demande qu'une réflexion globale soit menée sur les procédures de décaissement.

Concernant le gardiennage (mise en route et coupure de l'alarme) la CGT n'accepte pas que cette responsabilité repose très souvent sur le personnel d'entretien. L'administration a supprimé les gardiens concierges sans se soucier des missions qu'ils remplissaient. La CGT réclame du personnel et donc des gardiens concierges.

L'administration répond que la sécurité fait partie du thème comportemental. La sécurité doit être l'affaire de tous, les solutions techniques ne sont pas la réponse.

Pour la CGT l'administration renverse le problème. Dans plusieurs sites de plusieurs administrations, la nécessité est reconnue des guichets sécurisés. L'administration est responsable et pas les agents. Ce qu'il faut c'est une présence humaine pour la dissuasion.

Exemple de l'expression d'un besoin d'un guichet sécurisé noté dans le cahier hygiène et sécurité. Le problème est remonté, les solutions doivent arriver avant que le braquage arrive. Toujours un temps de retard dans les solutions apportées aux problèmes soulevés. Cahier hygiène et sécurité est un instrument qu'il ne faut pas négliger.

3° Présentation DUERP

DUERP DIRCOFI présentation générale par Michel BODIN

La CGT déplore l'absence de représentants de la DIRCOFI, à l'exception de l'Agent Chargé de la Mise en Œuvre (ACMO) .

Présentation de la dircofi

Rappel de la nécessité de réunir les agents pour recenser les risques. A priori les agents ont été impliqués. Les risques ont été scindés en 2 catégories.

Au final 165 lignes recensées

Les principaux risques recensés: risques psycho-sociaux relations conflictuelles avec le contribuable et pression en raison des objectifs, du poids de la hiérarchie et des problèmes d'organisation.

Risques majeurs liés au risque routier formations à la conduite automobile.

Le déménagement de la direction va régler les problèmes liés à l'immeuble occupé par la direction.

Mise à jour DUERP Douane DR de Lille

La CGT souligne que les chaussures de sécurité ne sont toujours pas prises en compte dans le vestiaire il faut régler ce problème.

La CGT informe le comité des insuffisances du nettoyage, qui va encore s'aggraver du fait de la réforme de la retenue douanière (les cellules ne sont pas nettoyées).

Concernant les risques psycho-sociaux, l'administration rappelle que les actions individuelles sont à exclure des financements du chs; le chs a vocation à financer du collectif et du préventif et pas du curatif ni de l'individuel.

La CGT dénonce le problème récurrent de sous effectif aux douanes de Dunkerque: le service recouvrement fonctionne avec 3 personnes en moins pour une charge de travail supplémentaire. Les réunions organisées par la direction avec les personnels, ne vont pas résoudre ce problème.

L'administration répond qu'il y a d'autres problèmes que le manque d'effectifs.

La CGT réaffirme que ce sont les réorganisations, les manques d'effectifs qui créent les problèmes psycho-sociaux. Il s'agit d'une expression collective des agents qui font état des risques psycho-sociaux en raison du manque d'effectifs.

Les problèmes de sécurité sont également liés au manque d'argent et de déblocage des crédits (application chorus).

La CGT s'oppose fermement aux formations en cascade en particulier pour les risques routier; il s'agit de formations au rabais.

L'administration répond que ces formations ne seront pas faites de cette façon.

4° Bilan et évaluation des formations hygiène et sécurité mises en place par le CHS DI 59

De plus en plus de demandes au médecin de prévention d'une formation ou une aide pour réagir à des agressions.

Prévention risque incendie

Avec les acmo, il est envisagé d'étendre les formations sur les petits postes.

Prévention risque électrique.

Nouvelle réglementation applicable avec les habilitations électriques.

La CGT demande si sur tous les sites il y a bien le nombre d'agents habilités formés?

La CGT informe le comité des problèmes des sanitaires du centre des finances publiques de valenciennes.

L'administration ignorait ces problèmes.

5° Programmes d'intervention 2011 du CHS DI 59

La CGT demande si des exercices incendie sont prévus?

L'administration répond qu'ils sont prévus sur une dizaine de sites.

Le Président du CHS va envoyer un courrier pour la remise à niveau des Dossiers Technique Amiante et la tenue d'exercices incendie annuels.

Concernant les immeubles occupés par des administrations différentes (par exemple l'immeuble de la DIRCOFI), il est rappelé que l'exercice doit être organisé par le gestionnaire de l'immeuble, mais qu'à défaut l'employeur a une obligation de résultat en matière d'hygiène et de sécurité des personnels.

La CGT alerte sur le fait que l'alarme est inaudible dans le restaurant administratif de l'immeuble Kennedy.

L'administration répond qu'un test a eu lieu la semaine dernière.

6° Budget et programme d'actions 2011

La CGT condamne la mise en place chaotique de chorus. L'argent n'arrive pas dans les services il manque du matériel, cela crée des problèmes d'hygiène et de sécurité. Les sociétés prestataires ne sont pas payées.

La Délégation Interrégionale, BII, le commissariat aux ventes des domaines n'ont pas encore présenté de DUERP au CHS.
Le Président va les relancer.

Demande d'une visite de l'IHS et d'une étude complémentaire sur le site de la DIRCOFI de La Madeleine, pour régler un problème récurrent d'ambiance thermique et lumineuse.

FIN DES DEBATS

La délégation CGT Finances au CHS du Nord

Michael WICKE Titulaire DRFIP Nord Lille Cité administrative

Johann OUDIT Titulaire DRFIP NORD Lille Municipale

Thierry COMBAS Titulaire Douanes Lille

Philippe BOLLENGIER Suppléant Douanes Dunkerque

Emmanuelle PLANQUE Expert DIRCOFINORD

Pascal BRODOWSKI Expert DRFIP NORD Centre d'encaissement